



## Lycée Jacques Audiberti - Antibes

Élection des représentants  
des parents d'élèves  
au Conseil d'Administration.

Samedi 18 octobre 2008

**Parents,**

Vous allez élire 5 représentants au C.A. C'est là que se discute et se décide tout ce qui concerne la vie du lycée. En votre nom, depuis plusieurs années, vos élus F.C.P.E. et leurs suppléants ont participé activement aux choix éducatifs et à la vie de l'établissement.

Notre fédération, seule sur Antibes à être représentée au plan national a, par sa présence dans les différentes commissions rectorales et ministérielles, le poids nécessaire lui permettant d'intervenir efficacement à tous les niveaux, par exemple :

- ★ Au niveau national pour obtenir les moyens humains et matériels permettant d'améliorer la qualité de l'enseignement, faciliter les choix et l'orientation.
- ★ Au niveau académique pour demander le remplacement rapide et effectif des enseignants absents, participer aux commissions d'appel,
- ★ Au niveau de la Région pour réclamer les besoins humains et matériels qui sont de sa compétence,
- ★ Au niveau local pour améliorer les conditions d'accueil (problèmes de cantine, d'emploi du temps ...) et de transport de nos enfants (dysfonctionnement des bus, problèmes de circulation, de sécurité en deux-roues ...)
- ★ Pour participer aux conseils de classe, aux conseils de discipline, aux différentes commissions, y transmettre vos demandes et vous en rendre compte.

La F.C.P.E. est la seule organisation de parents d'élèves nationale présente au Lycée Audiberti. Indépendante de tout parti ou pouvoir local ou national, elle est majoritaire dans notre département et sur l'ensemble de la France. Son but essentiel est de défendre vos enfants au sein de l'école publique à laquelle vous êtes attachés.

Pour obtenir encore plus d'avancées sur  
la gratuité de l'école, la sécurité, la laïcité, la qualité de la vie en milieu scolaire,  
l'aide aux enfants en difficulté ...

# VOTEZ POUR LA F.C.P.E.

**Attention :** Votez pour la liste complète sans ratures ni surcharges : Michel ASTRE, Catherine MATHURIN, Jean-Paul SOZEDDE, Céline NOUASSI, Gisèle BRUNO, Marie-Thérèse DI BONO, Muriel CAZARETH, Emmanuel THIBIER, Bernard MARQUÈS, Agnès ROZERON.

Attention ! ceci n'est pas le bulletin de vote.

[www.fcpe.fr.st](http://www.fcpe.fr.st)